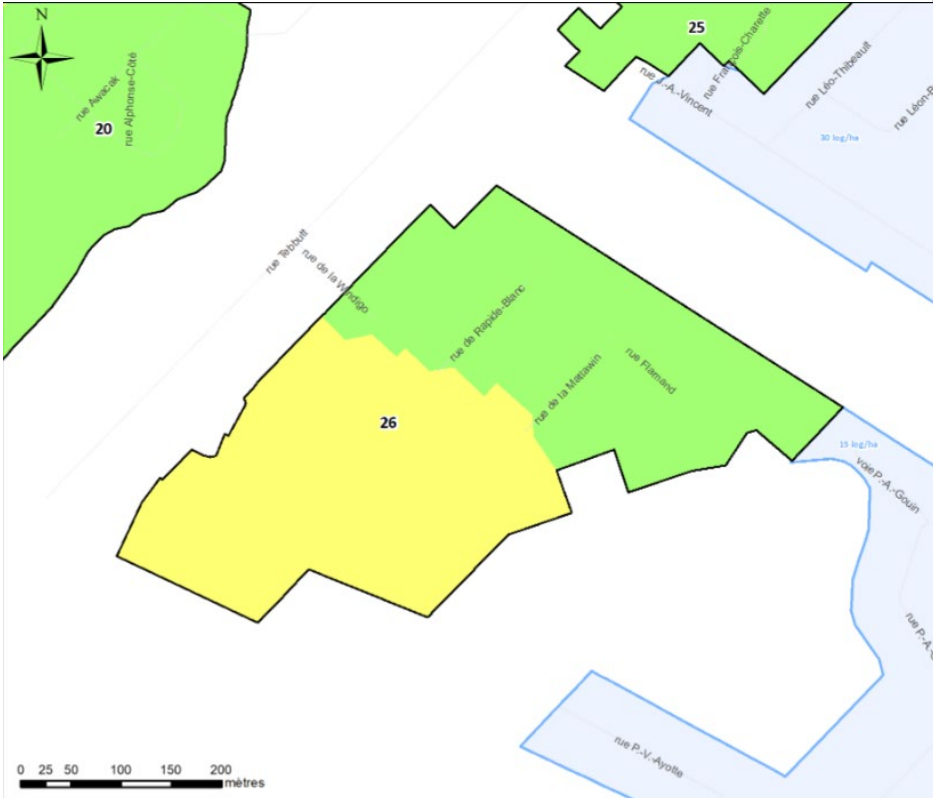


Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

Informations générales

Titre	Lever l'interdiction au développement pour le grand ensemble de terrains vacants 26 dans le secteur des rues Flamand et de la Mattawin
Résumé	En concordance avec les dossiers 200-24-011 et 300-24-044
Concordance	Oui
Date	19 novembre 2024

Informations sur les dispositions du règlement

Article(s)	1
District(s)	des Forges
Territoire visé	Avant  La carte illustre le territoire visé, principalement la zone 26 (Grand ensemble de terrains vacants) en jaune. Elle est entourée de zones prioritaires de développement (vert) et de zones d'expansion urbaine (orange). Des zones de réserve (rouge) et agricoles (vert foncé) sont également indiquées. Le plan inclut une échelle de 0 à 200 mètres, une rose des vents, et une légende détaillée. Légende : - Périmètre d'urbanisation - Grand ensemble de terrains vacants - Levée d'une interdiction au développement urbain - Densité brute (logement par hectare) - Zone prioritaire de développement - Zone d'expansion urbaine - Zone de réserve - Zone agricole

